

# DECLARATION DE CONFORMITE CE

## Conformément à l'annexe VII du décret n° 95-292

Je soussigné, Monsieur Damien POIGNANT, directeur de **Damien POIGNANT – CXV**, 29 avenue de l'île de la masse – 44380 PORNICHET – FRANCE, assure et déclare que les dispositifs suivants :

les embouts Stabicane pour cannes de malades  
Références : ESTABK03-15 et ESTABK03-18

sont des accessoires (pour cannes de marche de classe I), qui satisfont aux dispositions du Livre V du Code de la Santé Publique qui leurs sont applicables . De ce fait, je m'estime remplir les obligations des exigences essentielles selon l'annexe I.

M. Damien POIGNANT  
directeur

Pornichet, le 15 septembre 2012